

Service instructeur

Direction Adjointe Entretien - Exploitation

3^{ème} Commission –
N° CG-2011-5-3-3

Service consulté

BUDGET PRIMITIF 2012
TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Résumé : Le présent rapport propose les inscriptions budgétaires 2012 relatives aux travaux d'entretien et de maintenance des routes départementales

Les dépenses consacrées à l'entretien et à la maintenance portent sur 2 540 km de routes départementales et 200 km d'itinéraires cyclables.

I - FONCTIONNEMENT – ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER

Le budget de fonctionnement au BP 2012 s'établit à 8 700 000 €.

Les missions développées dans ce programme sont regroupées sous trois thématiques :

- entretien courant,
- viabilité hivernale,
- missions support.

Chacune de ces missions est déclinée par tâche et détaillée dans l'annexe n°1.

1. Entretien courant

Le budget réservé à l'entretien courant, alloué aux unités du siège, à l'Unité d'Appui Routes et Matériels et aux Unités Routières, est de **3 810 000 €**.

Cet entretien courant se décline de la manière suivante :

- a) Chaussées : réparations ponctuelles, souvent liées aux dégâts d'hiver, par pontage des fissures, mise en œuvre d'enrobés à froid ou par Point à Temps Automatique (PATA) pour prolonger la durée de vie des chaussées en attendant la pose d'un revêtement complet.
- b) Ouvrages d'assainissement : curage de fossés, entretien des avaloirs, des bassins de traitement, des pompes de relevage.

- c) Fauchage et nettoyage des accotements : réalisation du fauchage mécanique et manuel, ramassage tout au long de l'année des détritiques pour maintenir la propreté des dépendances.
- d) Ouvrages d'art : petit travaux de maçonnerie, peinture des garde-corps.
- e) Plantations : travaux d'élague ou d'abattage visant à la sécurité des usagers. Les tailles de formation sur les alignements sont provisoirement suspendues.
- f) Entretien des équipements : réparation des glissières, ouvertures/fermetures des glissières pour le passage des transports exceptionnels, réparation ou remplacement de la signalisation verticale, maintenance de l'éclairage public, des feux tricolores et des matériels de comptage avec leurs consommations électriques induites.
La signalisation directionnelle ne sera plus remplacée qu'aux points stratégiques ou à des carrefours à fort enjeu en matière de sécurité routière.
- g) Itinéraires cyclables : réalisation du fauchage, de l'élague de sécurité des plantations, du balayage. L'entretien des pistes cyclables réalisées sur domaines de tiers, notamment sur des chemins ruraux propriétés des communes, n'est pas pris en charge.

La masse salariale correspondant aux tâches réalisées en régie, soit environ 4 000 000 €, n'est pas valorisée dans ces différents programmes.

Ce budget comprend également la prise en charge par la Direction des Routes et des Transports des réparations des dégâts causés au domaine public, mais pour lesquels le remboursement par les assurances n'est pas affecté au budget routier. Cela représente un montant de l'ordre de 200 000 €.

2. Viabilité hivernale

Le budget affecté à la viabilité hivernale est de **3 490 000 €** pour 2012. Il s'agit d'un montant prévisionnel, correspondant à un hiver peu rigoureux, similaire à l'hiver 2010/2011.

3. Mission support

Le montant de **1 400 000 €** correspond principalement aux dépenses d'entretien des matériels et des carburants pour toute la période estivale, ainsi que diverses conventions et participations dont 125 000 € pour l'entretien des routes départementales de l'agglomération de Mulhouse.

Recettes de fonctionnement

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 050 000 €** et concernent :

- les redevances d'occupants du domaine public routier départemental (500 000 €),
- les ouvertures de glissières pour convois exceptionnels (300 000 €),
- le remboursement des dépenses d'entretien de la RD 432 dite « route internationale » par les cantons suisses (50 000 €).
- le remboursement des dépenses d'entretien suite à accidents auteurs connus de la signalisation verticale et des glissières (200 000 €).

II - INVESTISSEMENT

Les politiques développées concernent :

- la maintenance du réseau,
- la sécurité routière,
- l'exploitation.

Chacune de ces politiques est déclinée en programmes détaillés ci-après.

1 - Maintenance des routes départementales (Politique A03)

Cette politique recouvre les huit programmes suivants :

1.1 - Programme A131 - Travaux de renforcement sur RD

La politique en matière de renforcement des chaussées concerne le renouvellement des couches de roulement et les travaux connexes sur routes départementales (reprofilage ou renforcement de la structure après étude de l'existant).

Les critères de choix des sections à réaliser, ainsi que le type de revêtement, sont issus de la politique routière approuvée lors de la séance du 10 décembre 2004 (rapport n° 2005/I – 3^{ème}/05) et prennent en compte notamment la hiérarchisation du réseau, la périodicité de renouvellement des différentes techniques et le trafic. Ces travaux constituent une intervention périodique indispensable pour maintenir le patrimoine en état, assurer l'étanchéité de la route et garantir une adhérence correcte.

Les autorisations de programmes et crédits 2012 nécessiteront une adaptation du rapport visé ci-dessus.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 6 700 000 € ;
- **en CP : 6 700 000 €.**

1.2 - Programme A131a – Travaux d'assainissement

Ces travaux consistent à des aménagements d'aqueducs, de traversées de chaussées, de sécurisation des têtes d'ouvrages.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 200 000 €
- **en CP : 200 000 €**

1.3 - Programme A132 - Calibrage en traverse d'agglomération

Les travaux de calibrage consistent, soit en un décaissement du corps de chaussée et sa remise à neuf, soit en un simple renforcement de la couche de roulement. Ces opérations accompagnent les aménagements de sécurité en traverse d'agglomération réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Commune.

Les communes qui souhaitent engager une nouvelle opération de sécurité en traverse d'agglomération en 2012 ont déposé un dossier à la fin du mois d'août 2011.

Compte tenu de l'encours en fin d'année, il est proposé de limiter le nombre de nouvelles opérations à 2 000 000 € pour la part départementale et d'inscrire les autorisations de programme correspondantes.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 2 000 000 €
- **en CP : 3 000 000 €**

1.4 - Programme **A133** - Plantations

Sur ce programme sont effectuées des interventions de petite envergure destinées à améliorer la qualité paysagère et la sécurité des routes départementales.

En 2011, des opérations spécifiques de plantations ont été réalisées sur la RD 468 à KEMBS. Des opérations d'abattage d'arbres menaçant la sécurité ont également été réalisées sur ce programme.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 40 000 €
- **en CP : 40 000 €**

1.5 - Programme **A134** - Construction et rénovation d'ouvrages d'art

Ce patrimoine fort de 2 000 ouvrages (ponts et murs de soutènement) exige une surveillance régulière et des travaux de rénovation périodiques. Parmi les travaux envisagés, figure le renforcement de l'ouvrage de la RD 83 sur la Lauch pour permettre le passage des transports exceptionnels.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 570 000 €
- **en CP : 2 100 000 €**

1.6 - Programme **A135** - Maintenance des ouvrages d'art

Les travaux de maintenance ont concerné 40 ouvrages en 2011, travaux exécutés via des marchés à bons de commandes.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 400 000 €
- **en CP : 1 400 000 €**

1.7 - Programme **A136** - Aménagements de maintenance urgents

Ce programme a pour objet de réaliser des aménagements de voirie imprévus qui s'avèrent urgents. Ont été engagées à ce jour, 24 opérations pour l'année 2011 pour un montant d'environ 190 000 € TTC. Ce montant est faible car la plupart des dégâts d'hiver, soit 800 000 €, ont été imputés sur le programme A131.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 200 000 €
- **en CP : 200 000 €**

1.8 - Programme **A137** - Etudes et investigations sur ouvrages d'art

Ce programme permet de financer les études et les investigations sur les ouvrages d'art avant d'entreprendre les travaux sur les programmes A134 ou A135. Est notamment proposé, le démarrage des études pour le remplacement du tablier de la RD 3 sur l'Ill à Colmar.
Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 200 000 €
- **en CP : 200 000 €**

2 - Sécurité routière (Politique A04)

A travers les deux programmes ci-après, il est procédé à des améliorations ponctuelles mais essentielles pour améliorer la sécurité du réseau routier.

2.1 - Programme A141 - Opérations de sécurité

Ces aménagements sont destinés à rectifier des virages, à améliorer la visibilité, à protéger les accotements, à reconfigurer des carrefours, etc....

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 800 000 €
- **en CP : 800 000 €**

2.2 - Programme A142 - Installations de voirie – acquisitions de matériels de comptage – Equipements dynamiques

Au titre de ce programme, sont effectuées des acquisitions de matériels de comptage de trafic routier et des équipements dynamiques.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 200 000 €
- **en CP : 200 000 €**

3 - Exploitation (Politique A05)

Cette politique comprend cinq programmes relatifs aux équipements de la route.

3.1 - Programme A151 - Signalisation verticale

Ce programme concerne la mise en œuvre, par itinéraire, du schéma directeur de signalisation directionnelle validé par l'Assemblée en 2001 et la mise en conformité de la signalisation de police, le bornage, ainsi que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Mais aussi la poursuite de la politique de mise en conformité de la signalisation sur potence et, notamment, la 4^{ème} tranche de la RD 430.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 600 000 €
- **en CP : 600 000 €**

3.2 - Programme A152 - Signalisation horizontale

Le renouvellement est dicté par les règles de sécurité routière, le marquage étant un des facteurs les plus importants pour la sécurité des usagers, de nuit et par mauvais temps. La totalité du réseau départemental est équipée d'un marquage dont la nature et la périodicité de renouvellement ont été fixées par l'Assemblée, à savoir, de marquer chaque année l'axe des routes hors agglomération et à échéance de tous les deux ans les lignes de rives.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 100 000 €
- **en CP : 1 100 000 €**

3.3 - Programme A153 - Dispositifs de retenue

Les dispositifs de retenue ou glissières de sécurité protègent les usagers par rapport aux obstacles latéraux : arbres, signalisation, talus ou fossés.

La présence des glissières engendre d'importantes servitudes d'entretien des dépendances. Des règles strictes d'implantation et de hauteur encadrent ces équipements (le réseau départemental est totalement équipé). Par ailleurs, nombreux sont les dispositifs en place qui doivent encore être mis aux normes ; ceci représente un budget de 2 900 000 € à résorber sur 10 ans, soit 300 000 € par année. A l'issue de cette mise aux normes, ce besoin de 300 000 € perdurera pour les mises en conformité des glissières en accompagnement des chantiers de renouvellement des couches de roulement.

En parallèle, pour gagner en sécurité pour nos agents et pour faciliter l'entretien du terre plein central des routes à chaussées séparées (RD 430, 83 et 68), un programme de remplacement des glissières métalliques par des glissières béton est suivi. Sur les sections fortement accidentogènes, le retour sur investissement est estimé à 10 ans. Il reste à réaliser 3 000 000 € de substitution des glissières, soit 300 000 € par année.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 900 000 €
- **en CP : 900 000 €**

3.4 - Programme A155 - Eclairage public

Ce programme créé en 2001 a pour objet de réaliser les opérations de mise en conformité de l'éclairage public. L'extinction de l'éclairage public sera soumise au vote de l'Assemblée en 2012. Il est donc proposé de ne pas inscrire de crédits pour cette année. Suivant la décision prise, ce programme permettra également le financement de la dépose des mâts d'éclairage public à partir de 2013.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 0 €
- **en CP : 0 €**

3.5 - Programme A156 - Acquisition de matériel UARM

Une part importante des missions d'entretien et d'exploitation du réseau est assurée en régie par les personnels de la Direction des Routes et des Transports. Pour l'exercice de ces tâches, les agents disposent d'une flotte de matériels et d'engins qu'il convient de renouveler quand ils sont amortis et éviter des surcoûts d'entretien.

A la fin 2010, on recense notamment 52 camions, 62 fourgons, 26 tracteurs, 82 saleuses, sans compter les engins spécifiques.

Pour assurer le renouvellement de cette flotte, les besoins d'ici 2015 sont estimés entre 18 et 20 000 000 € suivant que l'on se base sur la valeur d'amortissement économique ou comptable.

Pour 2012, il est proposé d'inscrire :

- en AP : 1 000 000 €
- **en CP : 1 000 000 €**

CONCLUSION

Je vous propose de bien vouloir :

- voter pour l'exécution de l'entretien et la maintenance des routes départementales :
 - en fonctionnement : 8 700 000 € de crédits de paiement selon la répartition figurant en annexe 1 ;

1 050 000 € de recettes détaillées comme ci-dessous :
 - Chapitre 70, nature 704, fonction 621 : 300 000 €
 - Chapitre 70, nature 70323, fonction 621 : 500 000 €
 - Chapitre 74, nature 74788, fonction 621 : 50 000 €
 - Chapitre 70, nature 704, fonction 621 : 200 000 €
 - en investissement : 16 910 000 € d'autorisations de programme,

18 440 000 € de crédits de paiement,

selon le détail par programmes, chapitres et millésimes figurant en annexe 2.
- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants,
- donner délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2012

Transports et Infrastructures

ANNEXE N° 2 AU RAPPORT N°.....2011

Entretien et maintenance des routes départementales

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en investissement

Politique	Programme	Chapitre - Article	Millésime	AP	CP
A03	A131	21 - 2151	2012	6 694 000	6 694 000
		20 - 2033	2012	6 000	6 000
				6 700 000	6 700 000
	A131a	21 - 2151	2012	194 000	194 000
		20 - 2033	2012	6 000	6 000
				200 000	200 000
	A132	21 - 2151	2012	2 000 000	3 000 000
				2 000 000	3 000 000
	A133	21 - 2121	2012	40 000	40 000
			40 000	40 000	
A134	21 - 2151	2012	1 555 000	2 085 000	
	20 - 2033	2012	15 000	15 000	
			1 570 000	2 100 000	
A135	21 - 2151	2012	1 400 000	1 400 000	
			1 400 000	1 400 000	
A136	21 - 2151	2012	200 000	200 000	
			200 000	200 000	
A137	20 - 2031	2012	190 000	190 000	
	20 - 2033	2012	10 000	10 000	
			200 000	200 000	
A04	A141	21 - 2151	2012	797 000	797 000
		20 - 2033	2012	3 000	3 000
				800 000	800 000
A142	21 - 2152	2012	197 000	197 000	
	20 - 2033	2012	3 000	3 000	
			200 000	200 000	
A05	A151	21 - 2152	2012	595 000	595 000
		20 - 2033	2012	5 000	5 000
				600 000	600 000
	A152	21 - 2152	2012	1 100 000	1 100 000
				1 100 000	1 100 000
	A153	21 - 2152	2012	900 000	900 000
			900 000	900 000	
A155	21 - 2152	2012	0	0	
			0	0	
A156	21 - 2157	2012	990 000	990 000	
	20 - 2033	2012	10 000	10 000	
			1 000 000	1 000 000	
			TOTAL	16 910 000	18 440 000

BUDGET PRIMITIF 2012

Transports et Infrastructures

ANNEXE N°1 AU RAPPORT N° 2011

Entretien et maintenance des routes départementales

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE	CP	2010 - 2011										
		URA	URC	URG	URM	URT	Uen	Uarm	Uex	Uspr	SAF	TOTAL
ENTRETIEN	3 810 000	560 000	450 000	550 000	500 000	500 000	1 880 000	200 000	0	40 000	0	4 680 000
<i>Chaussées</i>	<i>1 000 000</i>	<i>160 000</i>	<i>209 000</i>	<i>95 200</i>	<i>304 150</i>	<i>232 500</i>	<i>0</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 120 850</i>
Entretien courant des chaussées	730 000	85 500	135 500	71 250	302 300	218 200						812 750
Entretien périodique léger des chaussées	200 000	29 500	59 500	16 500	650	13 450		120 000				239 600
Réhaussement	70 000	45 000	14 000	7 450	1 200	850						68 500
<i>Assainissement routier</i>	<i>760 000</i>	<i>331 500</i>	<i>98 000</i>	<i>151 200</i>	<i>74 200</i>	<i>114 950</i>	<i>335 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 104 850</i>
Entretien des ouvrages d'assainissement classiques	545 000	305 000	71 500	48 100	63 200	59 800						547 600
Entretien des ouvrages d'assainissement spéciaux	125 000	20 000	25 500	22 150	10 700	54 850	335 000					468 200
Dérasement d'accotement	90 000	6 500	1 000	80 950	300	300						89 050
<i>Fauchage - Nettoyage</i>	<i>300 000</i>	<i>9 500</i>	<i>51 500</i>	<i>157 550</i>	<i>51 750</i>	<i>58 900</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>329 200</i>
Entretien des accotements	2 000	700	0	500	500	850						2 550
Fauchage mécanique	190 000	2 200	33 500	106 400	45 500	33 100						220 700
Fauchage manuel	8 000	1 000	5 000	1 150	300	450						7 900
Propreté des dépendances	100 000	5 600	13 000	49 500	5 450	24 500						98 050
<i>Ouvrage d'art</i>	<i>40 000</i>	<i>5 550</i>	<i>3 500</i>	<i>1 050</i>	<i>550</i>	<i>30 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>41 150</i>
Entretien léger des ouvrages d'art	35 000	5 000	1 500	650	300	29 950						37 400
Visite des ouvrages	5 000	550	2 000	400	250	550						3 750
<i>Plantations</i>	<i>190 000</i>	<i>16 100</i>	<i>64 500</i>	<i>35 300</i>	<i>59 950</i>	<i>48 950</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>224 800</i>
Entretien des plantations	190 000	16 100	64 500	35 300	59 950	48 950						
<i>Equipements</i>	<i>1 420 000</i>	<i>11 850</i>	<i>23 500</i>	<i>109 700</i>	<i>9 400</i>	<i>14 200</i>	<i>1 470 000</i>	<i>80 000</i>	<i>0</i>	<i>40 000</i>	<i>0</i>	<i>1 758 650</i>
Entretien des mobiliers et clôtures	30 000	1 500	3 000	18 300	500	6 800						30 100
Entretien des glissières	400 000	0	0	0	0	0	400 000	50 000				450 000
Entretien signalisations	520 000	9 600	13 800	15 700	2 200	5 050	700 000	30 000				776 350
Entretien éclairages publics, feux, comptages	170 000	750	6 700	75 700	6 700	2 350	70 000			40 000		202 200
Ouvertures glissières pour TE	300 000	0	0	0	0	0	300 000		0			300 000
<i>Itinéraires Cyclables</i>	<i>100 000</i>	<i>25 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>75 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100 500</i>
Entretien des itinéraires cyclables	100 000	25 500	0	0	0	0	75 000					100 500
VIABILITE HIVERNALE	3 490 000	414 000	223 100	340 000	190 100	337 800	0	2 310 000	70 000	0	0	3 885 000
Achat de sel	1 100 000	0	0	0	0	0		1 300 000				1 300 000
Traitement de la viabilité hivernale privée	1 280 000	414 000	221 100	340 000	188 600	337 800						1 501 500
Entretien des matériels	430 000	0	2 000	0	1 500	0		400 000				403 500
Locations	210 000							210 000				210 000
Achat de carburant	400 000	0	0	0	0	0		400 000				400 000
Information météo	70 000	0	0	0	0	0			70 000			70 000
SUPPORT	1 400 000	0	4 000	9 400	6 800	0	0	1 190 000	0	0	250 000	1 460 200
Entretien des matériels (Hors VH)	865 000	0	4 000	9 400	6 800	0		800 000				820 200
Locations	20 000							20 000				20 000
Carburant (Hors VH)	370 000	0	0	0	0	0		370 000				370 000
Conventions - participations - Frais divers	145 000	0	0	0	0	0					250 000	250 000
TOTAL	8 700 000	974 000	677 100	899 400	696 900	837 800	1 880 000	3 700 000	70 000	40 000	250 000	10 025 200
		URA	URC	URG	URM	URT	Uen	Uarm	Uex	Uspr	SAF	

BUDGET PRIMITIF 2012

Transports et Infrastructures

ANNEXE N°1 AU RAPPORT N° 2011

Entretien et maintenance des routes départementales

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE	CP
ENTRETIEN	3 810 000 €
<i>Chaussées</i>	1 000 000 €
Entretien courant des chaussées	730 000 €
Entretien périodique léger des chaussées	200 000 €
Réhaussement	70 000 €
<i>Assainissement routier</i>	760 000 €
Entretien des ouvrages d'assainissement classiques	545 000 €
Entretien des ouvrages d'assainissement spéciaux	125 000 €
Dérasement d'accotement	90 000 €
<i>Fauchage - Nettoyage</i>	300 000 €
Entretien des accotements	2 000 €
Fauchage mécanique	190 000 €
Fauchage manuel	8 000 €
Propreté des dépendances	100 000 €
<i>Ouvrage d'art</i>	40 000 €
Entretien léger des ouvrages d'art	35 000 €
Visite des ouvrages	5 000 €
<i>Plantations</i>	190 000 €
Entretien des plantations	190 000 €
<i>Equipements</i>	1 420 000 €
Entretien des mobiliers et clôtures	30 000 €
Entretien des glissières	400 000 €
Entretien signalisations	520 000 €
Entretien éclairages publics, feux, comptages	170 000 €
Ouvertures glissières pour TE	300 000 €
<i>Itinéraires Cyclables</i>	100 000 €
Entretien des itinéraires cyclables	100 000 €
VIABILITE HIVERNALE	3 490 000 €
Achat de sel	1 100 000 €
Traitement de la viabilité hivernale privée	1 280 000 €
Entretien des matériels	430 000 €
Locations	210 000 €
Achat de carburant	400 000 €
Information météo	70 000 €
SUPPORT	1 400 000 €
Entretien des matériels (Hors VH)	865 000 €
Locations	20 000 €
Carburant (Hors VH)	370 000 €
Conventions - participations - Frais divers	145 000 €

TOTAL**8 700 000 €**

BUDGET PRIMITIF 2012
 Transports et Infrastructures
ANNEXE N°1 AU RAPPORT N° 2011
 Entretien et maintenance des routes départementales
Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en fonctionnement

LIBELLE	CP
1 ENTRETIEN COURANT	3 810 000 €
a) <i>Chaussées</i>	1 000 000 €
Entretien courant des chaussées	1 000 000 €
b) <i>Assainissement routier</i>	760 000 €
Entretien des ouvrages d'assainissement	760 000 €
c) <i>Fauchage - Nettoyage</i>	300 000 €
Fauchage	200 000 €
Propreté des dépendances	100 000 €
d) <i>Ouvrage d'art</i>	40 000 €
Entretien léger des ouvrages d'art	40 000 €
e) <i>Plantations</i>	190 000 €
Entretien des plantations	190 000 €
f) <i>Equipements</i>	1 420 000 €
Entretien des mobiliers et clôtures	30 000 €
Entretien des glissières	400 000 €
Entretien signalisations	520 000 €
Entretien éclairages publics, feux, comptages	170 000 €
Ouvertures glissières pour TE	300 000 €
g) <i>Itinéraires Cyclables</i>	100 000 €
Entretien des itinéraires cyclables	100 000 €
2 VIABILITE HIVERNALE	3 490 000 €
Achat de sel	1 100 000 €
Traitement de la viabilité hivernale privée	1 280 000 €
Entretien des matériels	430 000 €
Locations	210 000 €
Achat de carburant	400 000 €
Information météo	70 000 €
3 MISSION SUPPORT	1 400 000 €
Entretien des matériels (Hors VH)	865 000 €
Locations	20 000 €
Carburant (Hors VH)	370 000 €
Conventions - participations - Frais divers	145 000 €

TOTAL

8 700 000 €